AIR CANADA

TMX | TSX Trust

PROCURATION

La présente procuration est sollicitée par la direction d'Air Canada, ou pour son compte, relativement à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de 2026 qui se tiendra le 1er mai 2026 à 8 h 30 (heure du Pacifique [HP]), 11 h 30 (heure de l'Est [HE]) sous forme hybride permettant aux actionnaires d'assister en personne à l'assemblée qui se tiendra au Jardin TELUS, au 510, rue West Georgia, 5e étage, Vancouver (Colombie-Britannique) ou virtuellement en se connectant à la webdiffusion en direct accessible à aircanada.com/AGA, mot de passe « AC2026 » (sensible à la casse) (collectivement avec toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, l'« assemblée »). Voir l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2026 et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datés du 19 mars 2026 (la « circulaire »).

Nomination d'un fondé de pouvoir

Par les présentes, le soussigné **a)** nomme Vagn Sørensen, ou Michael Rousseau ou Marc Barbeau, | ou, à défaut de ces personnes : _____

afin qu'il (ou elle) agisse comme son fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter pour son compte à l'égard de toutes les questions soumises à l'assemblée, **b)** donne au fondé de pouvoir la directive d'exercer les droits de vote rattachés aux actions représentées par la présente procuration en faveur ou contre les questions indiquées ci-après, ou de s'abstenir de voter à leur égard, selon le cas, conformément à ses directives, et **c)** ratifie et confirme tout ce que le fondé de pouvoir peut faire en vertu de la présente procuration, dans la mesure où le fondé de pouvoir vote selon les directives données aux présentes. **Si aucun choix n'est indiqué pour une question particulière, les droits de vote rattachés aux actions représentées par la présente procuration seront exercés EN FAVEUR des questions 1 à 5 et CONTRE la question 6**. Les droits de vote rattachés aux actions représentées par la présente procuration peuvent être exercés par le fondé de pouvoir selon son bon jugement, dans chaque cas, dans la mesure permise par la loi, sur toute modification apportée à ces questions et sur toute autre question dûment soumise à l'assemblée, que la modification ou toute autre question soumise à l'assemblée soit courante ou non, ou qu'elle soit contestée ou non. Le soussigné révoque par les présentes toute procuration antérieure relativement aux actions représentées par la présente procuration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RECOMMANDE AUX ACTIONNAIRES DE **VOTER** EN FAVEUR **DES QUESTIONS 1** À **5** ET CONTRE LA **QUESTION 6** CI-APRÈS.
LES RECOMMANDATIONS DE VOTE SONT INDIQUÉES PAR LES EN-TÊTES DE COLONNES SURLIGNÉS QUI FIGURENT AU-DESSUS DES CASES DE VOTE.

1. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS	**EN FAVEUR**	CONTRE
1.1 AMEE CHANDE	☐	☐
1.2 CHRISTIE J.B. CLARK	☐	☐
1.3 ROB FYFE	☐	☐
1.4 MICHAEL M. GREEN	☐	☐
1.5 JEAN MARC HUOT	☐	☐
1.6 ERIC R. LA FLÈCHE	☐	☐
1.7 CLAUDETTE MCGOWAN	☐	☐
1.8 RACHEL NOTLEY	☐	☐
1.9 MADELEINE PAQUIN	☐	☐
1.10 MICHAEL ROUSSEAU	☐	☐
1.11 VAGN SØRENSEN	☐	☐
1.12 KATHLEEN TAYLOR	☐	☐
1.13 ANNETTE VERSCHUREN	☐	☐

		EN FAVEUR	ABSTENTION
2.	**NOMINATION DE L'AUDITEUR** Nomination de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur.	☐	☐
		EN FAVEUR	CONTRE
3.	**VOTE CONSULTATIF SUR LA RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION** Résolution consultative non contraignante décrite à la rubrique *Vote consultatif sur la rémunération de notre haute direction* de la circulaire.	☐	☐
4.	**AUGMENTATION DU NOMBRE D'ACTIONS RÉSERVÉES AUX FINS D'ÉMISSION DANS LE CADRE DU RÉGIME D'INTÉRESSEMENT À LONG TERME** Résolution décrite à la rubrique *Reconstitution de la réserve du régime d'intéressement à long terme* de la circulaire.	☐	☐
5.	**RATIFICATION DE NOTRE RÉGIME DE DROITS DES ACTIONNAIRES ACTUEL** Résolution énoncée à la rubrique *Ratification de notre régime de droits des actionnaires* de la circulaire.	☐	☐
		EN FAVEUR	**CONTRE**
6.	**PROPOSITION D'ACTIONNAIRE N° 1** Proposition énoncée à l'*annexe B* de la circulaire, si elle fait l'objet d'un vote.	☐	☐

Avant de voter, vous devriez lire les renseignements détaillés que renferme la circulaire sur les questions qui seront soumises à l'assemblée (voir *Questions soumises à l'assemblée*).

DÉCLARATION SUR LE STATUT DE CANADIEN ET SUR LE NIVEAU DE PROPRIÉTÉ DE CONTRÔLE

Le soussigné déclare qu'il a fait les enquêtes raisonnables nécessaires de manière à faire une déclaration sur le statut de Canadien et sur le niveau de propriété et de contrôle de l'actionnaire inscrit compte tenu des termes et expressions en italique utilisés et définis ci-après[1]. Il déclare en outre ce qui suit :

Statut de Canadien

Les actions d'Air Canada représentées par la présente procuration sont détenues en propriété et *contrôlées* par : VEUILLEZ COCHER **UNE SEULE** CASE :[2]

(a)	un *Canadien*, ou	**Canadien :** ☐
(b)	un *transporteur aérien non canadien* ou un *membre du groupe d'un transporteur aérien non canadien*, ou	**Transporteur aérien non canadien :** ☐
(c)	un *non-Canadien* qui n'est pas un *transporteur aérien non canadien* ou un *membre du groupe d'un transporteur aérien non canadien*.	**Non-Canadien :** ☐

Niveau de propriété et de contrôle

VEUILLEZ COCHER, **S'IL Y A LIEU**

Le soussigné et les *membres de son groupe* ont la propriété ou le contrôle de moins de 10 % des *actions à droit de vote d'Air Canada*, à moins que la case ci-contre ne soit cochée, auquel cas la propriété est d'au moins 10 %.

Au moins 10 % des actions sont détenues en propriété ou contrôlées : ☐

1) Dans la présente déclaration, les termes et expressions « *membre du groupe* », « *Canadien* », « *contrôle* » et « *personne* » ont le sens qui leur est respectivement attribué à l'article 55 de la *Loi sur les transports au Canada*, « *transporteur aérien non canadien* » désigne un non-Canadien autorisé à fournir un service aérien (c'est-à-dire, un service offert par aéronef au public pour le transport des passagers, des marchandises ou des deux) dans un territoire et « *actions à droit de vote d'Air Canada* » désigne les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B en circulation d'Air Canada sur une base combinée. Ces définitions sont reproduites dans la circulaire à la rubrique *Autres renseignements à propos de nous – Restrictions au droit de vote.*

2) **Les actions représentées par la présente procuration seront réputées détenues en propriété et *contrôlées* par un *transporteur aérien non canadien* si vous ne remplissez pas la présente déclaration ou si Air Canada ou son agent des transferts juge que vous avez faussement donné à entendre, par inadvertance ou non, que ces actions sont détenues en propriété et contrôlées par un transporteur aérien non canadien.**

Date : _____ 2026 _____

(Signature de l'actionnaire)

NOTES ET DIRECTIVES POUR REMPLIR LA PRÉSENTE PROCURATION

1. La présente procuration doit être datée et signée par le porteur des actions représentées par la présente procuration, ou par son mandataire dûment autorisé par écrit, ou, si le porteur est une société ou une autre personne morale, par un membre de la direction ou un mandataire autorisé. Si le signataire agit à titre de fiduciaire ou de représentant, veuillez fournir les détails de cette nomination et de ce pouvoir.
2. La présente procuration doit être lue conjointement avec l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2026 et la circulaire, qui peuvent être consultés sur le site Web d'Air Canada à www.aircanada.com/medias/assemblees-des-actionnaires.
3. **L'actionnaire peut nommer une personne autre que les personnes désignées dans la présente procuration pour que celle-ci assiste et agisse en son nom à l'assemblée**. Pour ce faire, il suffit d'inscrire le nom de cette autre personne dans l'espace prévu à cette fin au recto de la présente procuration. Il n'est pas nécessaire que cette personne soit un actionnaire d'Air Canada. **La personne nommée fondé de pouvoir doit assister à l'assemblée en ligne ou en personne pour voter et il est possible qu'elle doive certifier qu'elle est un Canadien** (au sens donné à ce terme à l'article 55 de la *Loi sur les transports au Canada*).

   L'actionnaire qui nomme un fondé de pouvoir autre que les personnes désignées dans la présente procuration et dont le fondé de pouvoir assistera à l'assemblée en ligne DOIT ÉGALEMENT prendre la mesure supplémentaire d'appeler au 1 866 751-6315 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au +1 416 682-3860 (autres pays) ou de remplir le formulaire en ligne au https://www.tsxtrust.com/control-number-request au plus tard à midi (HE) le 29 avril 2026 (ou, en cas de reprise ou d'ajournement de l'assemblée, au moins 48 heures [à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés] avant la date et l'heure de la reprise de l'assemblée). Cela permettra à Compagnie Trust TSX d'obtenir les coordonnées du fondé de pouvoir afin de lui envoyer un numéro de contrôle lui permettant d'assister et de voter en ligne à l'assemblée. Sans numéro de contrôle, les fondés de pouvoir ne pourront pas voter ou poser de questions en ligne à l'assemblée et ne pourront y participer qu'en tant qu'invités.
4. Si la présente procuration ne porte aucune date, elle sera réputée porter la date à laquelle elle vous a été postée au nom d'Air Canada.
5. Chacune des personnes qui détiennent conjointement des actions d'Air Canada peut signer un formulaire de procuration pour ces actions. Toutefois, si plusieurs d'entre elles assistent à l'assemblée ou sont représentées par un fondé de pouvoir, seule celle dont le nom apparaît le premier dans le registre des porteurs de ces actions (ou son fondé de pouvoir) pourra exercer les droits de vote rattachés à ces actions.
6. Le président de l'assemblée peut établir la recevabilité d'un formulaire de procuration soumis pour utilisation à l'assemblée et peut, à sa discrétion et sans préavis, reporter la date limite pour le vote par procuration ou y renoncer.

CINQ FAÇONS DE VOTER PAR PROCURATION

(Les procurations doivent être reçues au plus tard à midi [HE] le 29 avril 2026.)

INTERNET

Allez à **www.meeting-vote.com**, exercez votre droit de vote en ligne et consultez les documents relatifs à l'assemblée. Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle indiqué au recto de la présente procuration. Si vous choisissez de voter en ligne, veuillez ne pas retourner la présente procuration.

TÉLÉPHONE

À l'aide d'un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais **1 888 489-7352** au Canada et aux États-Unis et un agent vous aidera à voter en ligne. Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle indiqué au recto de la présente procuration. Si vous choisissez de voter par téléphone, veuillez ne pas retourner la présente procuration.

TÉLÉCOPIEUR

Veuillez remplir et envoyer votre procuration signée par télécopieur au **+1 416 607-7964.**

COURRIEL

Veuillez remplir, scanner et retourner votre procuration signée par courriel à **votezprocuration@tmx.com**.

POSTE

Veuillez remplir et retourner votre procuration signée dans l'enveloppe prévue à cette fin, ou remplir et envoyer ou remettre votre procuration signée à Compagnie Trust TSX à l'une des adresses suivantes :

a) 100, rue Adelaide West, bureau 301
Toronto (Ontario) M5H 4H1
à l'attention du service des procurations

b) 733, rue Seymour, bureau 2310
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0S6
à l'attention du service des procurations

c) 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal
bureau 1700, Montréal (Québec) H3B 0G7
à l'attention du service des procurations

d) Telus Sky Building, 685, rue Centre SW,
bureau 2110, Calgary (Alberta) T2G 1S5
à l'attention du service des procurations

Demandes relatives à nos états financiers et autres renseignements

JE SOUHAITE recevoir des exemplaires papier des états financiers trimestriels et des rapports de gestion d'Air Canada. Comme ces documents peuvent être consultés à l'adresse aircanada.com, nous vous invitons à ne pas cocher cette case afin de réduire les frais et les effets sur l'environnement. Si vous ne cochez pas cette case ou si vous ne retournez pas le présent formulaire, les états financiers trimestriels et les rapports de gestion ne vous seront pas envoyés par la poste. ☐

JE NE SOUHAITE PAS recevoir d'exemplaires papier du rapport financier annuel d'Air Canada. Comme ce document peut être consulté à l'adresse aircanada.com, nous vous invitons à **cocher cette case** afin de réduire les frais et les effets sur l'environnement. Si vous ne cochez pas cette case ou si vous ne retournez pas le présent formulaire, le rapport financier annuel d'Air Canada vous sera envoyé par la poste. ☐

Pour vous inscrire à l'envoi électronique des documents

Vous pouvez choisir de recevoir à l'avenir les documents que nous envoyons aux actionnaires par courrier électronique, y compris le présent document et les formulaires de procuration. Pour ce faire, suivez les instructions qui se trouvent au dos de l'avis de disponibilité des documents relatifs à l'assemblée.